

Plan d'immigration 2025 au Québec

Gel des invitations ARRIMA, tout ce qu'il faut savoir ...



Il y a quelques jours, le Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Jean-François Roberge, a déposé à l'Assemblée nationale, le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2025. On retient qu'en dehors des nouvelles admissions et orientations de la Planification de l'immigration pour les années 2025 prévues, le Québec vient de mettre en pause deux de ses importants programmes d'immigration, dont l'arrêt temporaire des invitations ARRIMA jusqu'à la fin de juin 2025 au plus tard...

Découvrez ici l'intégralité du document officiel du Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) relatif au gel des invitations ARRIMA qui, soit dit en passant, n'affecte en rien, nos clients Accès Canada ayant une demande en traitement ou une invitation. Ces derniers ne seront pas du tout touchés par cette mesure ...

- Québec met en pause 02 importants programmes d'immigration, dont Arrima ...
- Lire l'intégralité du communiqué officiel du MIFI à ce sujet
- Quelques points saillants du nouveau plan d'immigration 2025

Plan d'immigration 2025 au Québec / Gel des invitations ARRIMA

L'éclairage du PDG d'Accès Canada, Alain GUERRERO ...

Alain GUERRERO, PDG de la firme d'immigration francophone au Canada, Accès Canada, donne ici un éclairage pertinent de cette nouvelle décision des autorités québécoise. Le Consultant en immigration brosse un peu les raisons d'une telle initiative gouvernementale et rassurent surtout les clients ...



« Cette annonce est un coup dur pour les étudiants / travailleurs étrangers sur le territoire »

« Pour les nouveaux candidats, c'est un avantage de s'engager maintenant, plutôt que d'attendre la fin du moratoire ... »

Plan d'immigration 2025 au Québec

Gel des invitations ARRIMA, tout ce qu'il faut savoir ...



Il y a quelques jours, le Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Jean-François Roberge, a déposé à l'Assemblée nationale, le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2025.

On retient qu'en dehors des nouvelles admissions et orientations de la

Planification de l'immigration pour les années 2025 prévues, le Québec vient de mettre en pause deux de ses importants programmes d'immigration, dont la suspension des invitations ARRIMA jusqu'à la fin de juin 2025 au plus tard...

Découvrez ici l'intégralité du document officiel du Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) **relatif à l'arrêt temporaire des invitations ARRIMA qui, soit dit en passant, n'affecte en rien, nos clients Accès Canada ayant une demande en traitement ou une invitation**. Ces derniers ne seront pas du tout touchés par cette mesure ...

Dépôt du Plan d'immigration 2025 et mesures temporaires visant à contrôler la croissance de l'immigration permanente au Québec



Le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, M. Jean-François Roberge, a déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2025.

Ce plan, qui s'appuie sur les orientations de la Planification de l'immigration au Québec pour les années 2024 à 2025, prévoit l'admission de façon régulière de 48 500 à 51 500 personnes immigrantes, en plus des admissions prévues au volet « Diplômés du Québec » du Programme de l'expérience québécoise.

Le plan comprend également deux mesures temporaires, en vigueur dès le 31 octobre 2024, afin de contrôler la croissance de l'immigration permanente au Québec :

- La suspension de la réception des demandes dans le cadre du volet « Diplômés du Québec » du Programme de l'expérience québécoise;
- L'arrêt temporaire des invitations à présenter une demande de sélection permanente dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ), puis dans le cadre du Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) qui le remplacera à compter du 29 novembre 2024.

Ces mesures s'appliqueront jusqu'au 30 juin 2025 au plus tard, c'est-à-dire qu'elles seront en place jusqu'à ce que les orientations de la prochaine planification pluriannuelle de l'immigration soient connues.



Vous êtes une candidate ou un candidat à l'immigration ou une entreprise du Québec? Nous vous invitons à prendre connaissance des renseignements ci-dessous.

Volet « Diplômés du Québec » du Programme de l'expérience québécoise

- Depuis le 31 octobre 2024, le gouvernement du Québec ne reçoit plus de nouvelles demandes de sélection permanente dans le cadre du volet « Diplômés du Québec » du Programme de l'expérience québécoise. Cette mesure demeurera en vigueur jusqu'au 30 juin 2025 au plus tard.
- Toutes les demandes de sélection permanente déjà présentées dans le cadre de ce volet du Programme de l'expérience québécoise seront examinées par le MIFI.
- Les personnes ayant déjà fait l'objet d'une sélection par le Québec dans le cadre de ce volet pourront poursuivre leur processus d'immigration menant vers la résidence permanente.
- Les demandes d'ajout de membres de la famille, y compris celles pour les enfants à charge, les conjointes ou conjoints, ne sont pas touchées par cette suspension. Les demandeurs et demandeuses peuvent encore présenter leur demande dans le cadre du volet « Diplômés du Québec ».
- La suspension de la réception des demandes ne concerne pas le volet « Travailleurs étrangers temporaires du PEQ ». Il est toujours possible d'y présenter une demande de sélection permanente.

Programme régulier des travailleurs qualifiés

- Le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne fera plus d'invitations à présenter une demande de sélection permanente dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ) ni dans le cadre du Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ), qui le remplacera à partir du 29 novembre 2024. Cette mesure demeurera en vi-

gueur jusqu'au 30 juin 2025 au plus tard.

- Les personnes invitées à présenter une demande de sélection permanente dans le cadre du PRTQ avant le 31 octobre 2024 pourront présenter leur demande dans le délai de 60 jours prévu au programme.

- Les demandes de sélection permanente déjà présentées dans le cadre du PRTQ seront examinées par le MIFI selon les conditions de ce programme, y compris après l'entrée en vigueur du PSTQ.

Demandes de validation d'offres d'emploi

- L'arrêt temporaire des invitations n'aura pas d'incidence sur la durée de validité des offres d'emploi validées (OEV), qui est de 18 mois.

- Lorsque les invitations reprendront, après le 30 juin 2025 au plus tard, les personnes qui détiennent une OEV pourront s'en prévaloir.

- Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration continuera à recevoir et à traiter les demandes de validation d'offres d'emploi pour les employeurs qui souhaiteront les présenter malgré l'arrêt temporaire des invitations.

Ces mesures s'inscrivent dans un contexte de forte croissance du nombre de résidentes et résidents non permanents et limiteront le nombre d'admissions de personnes immigrantes dans des programmes d'immigration permanente.

Un nouvel exercice de planification pluriannuelle pour la période débutant en 2026 tiendra compte, en plus de l'immigration permanente, de l'immigration temporaire. Cet exercice aura lieu au printemps 2025.

Source : MIFI



Quelques points saillants du nouveau plan d'immigration 2025 au Québec



- Le Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, M. Jean-François Roberge, lors du dépôt du plan d'immigration 2025 à l'Assemblée nationale, a annoncé un moratoire sur deux programmes d'immigration permanente dans le but de freiner la hausse du nombre d'immigrants permanents pour la prochaine année.
- Le premier moratoire vise à mettre fin à l'accumulation « en continu » des demandes de résidence permanente en provenance d'étudiants étrangers.
- Le second ouvre la porte à une baisse potentielle des seuils d'immigration à partir de 2026, laquelle sera étudiée au printemps, en prenant en compte la réalité des immigrants temporaires.
- Il a également annoncé l'intégration des immigrants temporaires dans la prochaine planification pluriannuelle et compte présenter un scénario de baisse des seuils d'immigration permanente.
- Le Québec prévoit admettre en 2025 un nombre quasi record de nouveaux résidents permanents avant une probable baisse en 2026 : **La Province pourrait accueillir l'an prochain**

10 000 immigrants permanents de plus que prévu en raison de l'explosion de la popularité du volet « Diplômés » du Programme de l'expérience québécoise (PEQ).

- Le Plan d'immigration du Québec pour 2025 prévoit d'admettre de façon régulière entre 48 500 et 51 500 personnes immigrantes, auxquelles s'ajoutera l'admission en continu des personnes sélectionnées dans le PEQ-Diplômés du Québec.
- **Au total, environ 66 500** : c'est le seuil maximal de nouveaux arrivants qui pourraient obtenir la résidence permanente en territoire québécois pour l'année à venir : *Il s'agirait du deuxième total en importance de l'histoire du Québec — derrière celui de 2022, qui était de 68 722.*
- Après avoir retiré l'an passé le plafond imposé au **volet « Diplômés » du Programme de l'expérience québécoise (PEQ)**, Québec devra **réduire dans les 12 prochains mois une liste d'attente d'entre 13 500 et 15 000 immigrants de cette catégorie. Ceux-ci s'ajouteront aux quelque 50 000 immigrants réguliers** issus des programmes économiques, humanitaires (accueil de réfugiés) et de réunification familiale qui recevront la résidence permanente en 2025.

Des gels dans deux programmes pour 2025





La suspension de la réception des demandes dans le PEQ-Diplômés permettra de **limiter les admissions dans ce programme à environ 13 500 à 15 000 en 2025. Sans cette suspension, ce sont entre 15 000 et 19 000 admissions qui étaient projetées en 2025. Pour le PRTQ, l'arrêt des invitations permettra de limiter le nombre d'admissions de travailleuses et travailleurs qualifiés dans les prochaines années.**

Ces deux mesures s'appliquent dès maintenant jusqu'au 30 juin 2025 au plus tard, soit jusqu'à ce que les orientations de la prochaine planification pluriannuelle de l'immigration soient connues. Elles auront également un impact sur le volume d'admissions en

2026.

Prochaine planification pluriannuelle

La consultation publique, en vue de la prochaine planification pluriannuelle, sera avancée au printemps 2025.

Pour la première fois, le prochain exercice de planification pluriannuelle de l'immigration au Québec, pour la période débutant en 2026, tiendra compte de l'immigration temporaire, en plus de l'immigration permanente et comprendra un scénario de baisse des seuils..

- La part des personnes immigrantes admises qui découle de la sélection québécoise devrait se situer autour de 77 % des admissions en 2025.
- L'immigration économique devrait quant à elle représenter environ 72 % des admissions planifiées.
- La proportion de personnes immigrantes connaissant le français au moment de leur admission devrait s'établir autour de 79 % à 80 % des admissions planifiées.
- Cette proportion s'élèverait à 95 % pour les requérantes et les requérants principaux dans l'immigration économique.

RAPPEL : SAUF À L'ÉTAPE DE LA DOCUMENTATION OU DU RAPPORT INITIAL, TOUS LES SERVICES ACCÈS CANADA SE PAIENT VIA DÉPÔT OU VIREMENT BANCAIRE AU COMPTE ACCÈS CANADA UNIQUEMENT. VOTRE SUIVI EN LIGNE VOUS PERMET DE SUIVRE VOTRE DOSSIER EN TEMPS RÉEL ET D'Y VOIR VOS REÇUS. SI VOUS NE TROUVEZ PAS VOTRE DOSSIER EN LIGNE VEUILLEZ NOUS CONTACTER À L'ADRESSE : securite@accesscanada.com



Réactions du corps social et politique québécois ...



Ce nouveau Plan d'immigration 2025 a suscité plusieurs réactions dans l'opinion publique québécoise. Des acteurs de différentes couches sociales et politiques ont tenu à

donner leurs avis sur l'annonce du moratoire relatif aux deux programmes d'immigration permanente contenu dans le nouveau plan 2025. Dans le monde politique, les trois groupes d'opposition à l'Assemblée nationale se sont dits étonnés du changement de cap opéré par le gouvernement Legault.



Les langues se délient au sein des groupements politiques du Québec



échec au Québec (...). « C'est s'attaquer à des étudiants internationaux, c'est s'attaquer à des étudiants qui parlent français, qui sont ici, qui ont un logement, qui veulent s'intégrer, c'est s'attaquer à des étudiants qui contribuent à notre savoir collectif », a-t-il indiqué pour condamner le gel temporaire du PEQ et du PRTQ.

Guillaume Cliche-Rivard, porte-parole du deuxième groupe d'opposition, a aussi déclaré en entrevue à l'émission montréalaise Tout un matin, sur ICI PREMIÈRE, qu'il ne comprenait pas que le gouvernement ait décidé de geler les admissions par l'intermédiaire du PEQ-Diplômés et du PRTQ.



« Je m'explique mal, quand même, qu'on coupe dans les programmes destinés à ceux qui sont intégrés économiquement, qui ont des diplômes du Québec, qui sont francisés [et] qui travaillent déjà dans la communauté du Québec », a-t-il dit.

André A. Morin, Porte-parole libéral en matière d'Immigration, de Francisation et d'Intégration, condamne le gel temporaire du PEQ et du PRTQ

« (...). C'est la recette idéale pour que l'immigration soit un

Le Parti québécois (PQ) s'était attribué la paternité des nouvelles mesures du gouvernement caquiste pour réduire l'immigration permanente.

Le chef péquiste Paul St-Pierre Plamondon, a fait remarquer que l'annonce de M. Roberge





survenait quelques jours seulement après la publication de la réponse de son parti à l'Initiative du siècle, un plan prévoyant un moratoire sur l'immigration économique et une « dépendance » réduite envers l'immigration temporaire.

Sa déclaration a d'ailleurs piqué le ministre au vif, qui a dit à son arrivée à l'Assemblée nationale qu'il s'agissait de l'une des choses les plus ridicules qu'il avait entendues

dernièrement. Quand le Parti québécois s'attribue nos politiques en immigration, il se donne une importance qu'il n'a pas, a-t-il lancé.

François Legault s'est également moqué des propos du chef péquiste en se rendant au Salon rouge, jeu-di matin. En matière d'immigration, c'est le PQ qui s'inspire de nous autres, a-t-il déclaré.

En 2018, je disais « **les immigrants, il faut en prendre moins et en prendre soin** », et le PQ était contre ça, a insisté le Premier Ministre, rappelant que l'ex-chef péquiste Jean-François Lisée préconisait à l'époque de confier la question des seuils à un comité d'experts.

Là, ils se rallient à nous autres [et ils disent] que c'est nous qui changeons d'idée, s'est-il exclamé. C'est le PQ qui a changé d'idée, franchement!

Le député solidaire Guillaume Cliche-Rivard avait salué la décision d'inclure la réalité des temporaires dans la planification de l'immigration. « **Tant mieux, on en vient enfin à la raison** », a-t-il dit.

Le chef intérimaire du Parti libéral, Marc Tanguay, a pour sa part déploré l'idée de « couper » dans le PRTQ, un « **programme qui nous permet d'attirer [...] des femmes et des hommes qui sont qualifiés alors que le Québec est engagé dans une compétition internationale** ».

Cette décision fait un grand écho dans plusieurs milieux d'affaires ...



Plusieurs organismes issus du milieu des affaires, comme le Conseil du patronat du Québec (CPQ), Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ) et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), ont dé-

noncé les conséquences de ces choix politiques sur l'économie.

Le gel du PEQ-Diplômés et du PRTQ s'ajoute à plusieurs autres décisions prises dans les derniers mois à Québec et à Ottawa pour limiter les flux migratoires.

Le gouvernement de la CAQ a notamment annoncé un gel de six mois du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) à Montréal et a déposé un projet de loi pour mieux encadrer l'accueil d'étudiants étrangers.

« **Nous avons besoin de trouver 1,6 million de travailleurs d'ici 2030 pour rem-**



placer ceux qui vont prendre leur retraite, a rappelé en conférence de presse le président du CPQ, Karl Blackburn, dont le nom circule toujours comme candidat à la chefferie du PLQ. « D'où vont provenir ces travailleurs? », s'est-il inquiété.

« Nous n'arrivons pas à trouver de travailleurs québécois pour faire le travail dans toutes nos entreprises qui ont des besoins de main-d'œuvre. »

L'Union étudiante du Québec (UEQ) a elle aussi réprouvé la mise sur pause du PEQ-Diplômés, jeudi. En entrevue à l'émission D'abord l'info, sur ICI RDI, son président, Étienne Paré, a reproché à la CAQ de constamment changer d'idée en ce qui a trait aux candidats issus de ce programme.

On en veut, on n'en veut plus, on en veut, on n'en veut plus... C'est un peu particulier, le message qu'on leur envoie en ce moment, a-t-il mentionné.

« Opportunité pour les nouveaux arrivants francophones », selon le Ministre Marc Miller ...



Le Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Jean-François Roberge

« Notre objectif a toujours été clair : se doter des leviers d'action nécessaires pour mieux encadrer l'immigration sur le territoire québécois. Ce moratoire nous permet de réduire la croissance de l'immigration pour l'année 2025. Pour la prochaine planification pluriannuelle, il sera très important pour le gouvernement d'inclure l'immigration temporaire, en plus de l'immigration permanente. Je compte également avoir en main un scénario de réduction de l'immigration permanente. »

« C'est sûr que moi, je vais demander, parmi les scénarios, au moins un scénario de baisse. Et je vais demander aussi un scénario dans lequel le programme PEQ "Diplômés" est réintroduit parmi des immigrants économiques réguliers. Mais ce sont des scénarios ». a-t-il ajouté.

Le ministre fédéral de l'Immigration, Marc Miller, juge que le gel annoncé par son vis-à-vis québécois, Jean-François Roberge, dans deux programmes donnant accès à la résidence permanente est un plan « incomplet » et il estime que Québec ne prend pas sa part de responsabilité pour cibler les personnes arrivant sur une base temporaire.

« C'est leur juridiction, mais si je recevais un briefing d'un sous-ministre qui me recommandait ça, je ne suis pas sûr que je serais satisfait ».

Le ministre Miller aurait aimé voir plus de détails sur la manière dont Québec prévoit réduire le nombre de résidents temporaires, un plan qu'il « demande depuis fort longtemps ».

Surtout, il invite les nouveaux arrivants maîtrisant le français, mais rejetés par Québec, à s'établir ailleurs au pays alors que son gouvernement hausse sa cible d'immigration francophone hors Québec à 10 %.

Selon M. Miller, les candidats à la résidence permanente qui se heurteront au gel de Québec feraient de bons immigrants francophones dans le reste du Canada.

« Il y a de la place pour eux. On a un devoir important au Canada de s'assurer que les communautés francophones en dehors du Québec puissent s'épanouir », a-t-il soutenu.



Direct sur Facebook

L' éclairage du PDG d' Accès Canada, Alain GUERRERO ...

- « (...) un coup dur pour les étudiants / travailleurs étrangers sur le territoire... »
- « (...) C' EST UN AVANTAGE de s'engager maintenant, plutôt que d'attendre la fin du moratoire »



Le Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Jean-François Roberge, a rendu public le jeudi 31 octobre 2024, le rapport sur la planification de l'immigration pour l'année 2025.

Dans ce document, deux nouvelles inattendues :

- le gel du dépôt des demandes dans le volet du PEQ-Diplômé et,
- le gel des invitations dans le volet du PRTQ.

Cette suspension devrait durer 8 mois, le temps que des consultations publiques anticipées se tiennent au printemps plutôt qu'à l'automne. **Aucun effet rétroactif n'est prévu.**

Alain GUERRERO, PDG de la firme d'immigration francophone au Canada, Accès Canada, donne ici un éclairage pertinent de cette nouvelle décision des autorités québécoise. Le Consultant en immigration brosse un peu les raisons d'une telle initiative gouvernementale et rassurent surtout les clients ...

Pourquoi le MIFI a-t-il agi ainsi ?

La faille qui a été ouverte en permettant aux visas temporaires de rester sur place, laquelle est maintenant fermée, a généré beaucoup de dossiers. Il y a aussi beaucoup de dossiers d'étudiants non universitaires qui tentent de rester sur place. Le MIFI a donc été à nouveau débordé.

Il faut aussi noter que le Québec a sur son territoire 160 000 réfugiés suite à un problème de passage avec les USA et qu'il en accepte habituellement moins de 10 000 par année. Le fédéral tente de répartir ces réfugiés car c'est lui qui a normalement la charge de ce type d'immigration.

Quelles sont les catégories de personnes touchées par cette suspension des invitations ARRIMA ?

Cette annonce représente surtout un coup dur pour les étudiants/travailleurs étrangers sur le territoire qui comptaient sur des programmes de résidence permanente pour faire permuter leur statut précaire de résident temporaire en résidence permanente et dont le permis de séjour tire à sa fin.

Qu'en est-il des clients de la firme Accès Canada ?

Avant tout, sachez que TOUS LES CLIENTS qui ont déjà reçus une invitation ne sont pas concernés par cet arrêt même s'ils n'ont pas encore répondu à cette invitation. Que cela soit clair. Aucune rétroactivité.

Pour les clients dont les dossiers sont actuellement dans le bassin ARRIMA, rien à faire, le dossier suit son cours.



ACCÈS
CANADA
Immigration
Puisé fondé en 1989 en 1989

ACCÈS CANADA
IMMIGRATION

L'IMMIGRATION REPREND ET AVEC NOS 28 ANS D'EXPERTISE
VOS CHANCES SONT MAXIMISÉES !

Débuter votre démarche

www.accesscanada.com

NOUS CONTACTER

PHOTO: Three people (two men and one woman) standing together, smiling, in a professional setting.

Donc c'est un avantage de s'engager et de préparer son dossier dès maintenant.

POUR FINIR il faut rappeler que **PRÈS DE 100% DES FRANCOPHONES SONT SÉLECTIONNÉS AU FÉDÉRAL**. Nous exhorterons nos clients à opter aussi pour le fédéral si le dossier reste positif

Faut-il encore rappeler ces propos du Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Marc Miller « (...) **les candidats à la résidence permanente qui se heurteront au gel de Québec feraient de bons immigrants francophones dans le reste du Canada** ».

Pour les clients dont le dossier n'a pas encore été déposé dans le bassin ARRIMA, jusqu'à nouvel ordre pas de changement. (...)

Pour les nouveaux candidats, C'EST UN AVANTAGE de s'engager maintenant, plutôt que d'attendre la fin du moratoire : Ils auront le temps de passer les tests de langues et de réunir leur document. Juin arrive vite lorsqu'on considère les inscriptions aux tests, les sessions de passage et les résultats qui suivent.

Une chose est sûre : Nos différents bureaux Accès CANADA déposerons les dossiers complets dans l'ordre d'arrivée dès la réouverture ARRIMA.

ACCÈS
CANADA
Immigration
Puisé fondé en 1989 en 1989

2,500,000

PHOTO: Three balloons (green, red, yellow) tied together.

